



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 070-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.190

Déposée le : 05.04.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Fiechter (Oberwil im Simmental, UDC) (porte-parole)
Schär (Schönried, PLR)
Blatti (Oberwil i. S., UDF)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 05.06.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Réouverture de la maternité de l'hôpital de Frutigen

Le Conseil-exécutif est chargé de

1. élaborer un concept en vue de la réouverture la plus rapide possible de la maternité de l'hôpital de Frutigen ;
2. élaborer un modèle de financement, potentiellement extraordinaire et non conventionnel selon les circonstances, pour la maternité de l'hôpital de Frutigen, qui prévoit la participation financière proportionnelle des communes régionales, du canton, de donateurs privés, de fondations existantes ou à constituer et / ou d'autres organisations ;
3. en lien avec le chiffre 2 susmentionné, réaliser un projet pilote d'obstétrique avec des sages-femmes et des médecins agréés, financé par des fonds de fondation et des fonds publics, sur le site de l'hôpital de Frutigen ;
4. mandater le conseil d'administration de la société Spitäler fmi AG de la réouverture la plus rapide possible de la maternité de l'hôpital de Frutigen ;
5. s'engager de toutes ses forces pour le maintien et le renforcement de l'hôpital de Frutigen.

En vertu de l'arrêté du Grand Conseil du 1.9.2025, les chiffres 1 à 4 sont recevables.

Le chiffre 5 est renvoyé.

Développement :

Situation initiale :

Par arrêté du mercredi 19 mars 2025, le Conseil-exécutif a approuvé le projet de la société Spitäler fmi AG de fermer la maternité de l'hôpital de Frutigen au 31 mars 2025. Cette décision a été prise malgré la création d'une fondation pour sauver la maternité en février 2025 et le fait que la motion Hurni (n° 026-2026), qui réclame notamment le maintien de l'obstétrique à Frutigen, déclarée urgente le 6 mars 2025 par le bureau du Grand Conseil, soit encore en suspens et sera soumise au vote lors de la session d'été 2025 du Grand Conseil.

Cette décision entraînera, au sein de la société Spitäler fmi AG, une concentration de l'offre en obstétrique à l'hôpital d'Interlaken, où la maternité sera agrandie. Le point positif – salué par les motionnaires et mentionné ici par souci d'exhaustivité – réside dans le fait que le conseil d'administration de la société Spitäler fmi AG a décidé de consolider le service d'urgence de l'hôpital de Frutigen et d'intensifier la collaboration avec les cabinets de généralistes. De plus, les soins stationnaires de base devraient être maintenus et développés, avec une priorité accordée à une offre de proximité pour la population âgée. Enfin, une nouvelle offre stationnaire et semi-stationnaire en psychiatrie devrait être mise en place pour compléter les possibilités de thérapies ambulatoires existantes aujourd'hui. Concrètement, un nouveau service de psychiatrie devrait voir le jour à Frutigen dès l'automne 2025.

Selon l'article du « Frutigländer » du vendredi 21 mars 2025, la société Spitäler fmi AG a justifié sa décision de fermer la maternité par « tout un ensemble » de facteurs. La situation financière n'est « même pas la plus importante », selon les explications fournies au quotidien par Daniela Wiest, CEO de fmi, qui indique que la difficulté du maintien de la maternité réside surtout dans la pénurie de main d'œuvre qualifiée. Relevons dans ce cadre que pour la première fois, les chiffres de la société Spitäler fmi AG pour le présent exercice sont entrés en territoire négatif.

À peine la future fermeture de la maternité de Frutigen a-t-elle été annoncée que la population a lancé trois pétitions contre cette décision, indépendantes les unes des autres. Une pétition pour le « maintien de la maternité de l'hôpital de Frutigen », adressée à la « direction / politique », a été initiée par une personne privée sur la plate-forme en ligne Act.Campax. Au moment où ces lignes sont écrites, pas moins de 28 188 signatures ont déjà été recueillies. Les Femmes socialistes du canton de Berne ainsi que l'UDC régionale (le groupement UDC du cercle électoral de l'Oberland, le groupement UDC de l'arrondissement administratif de Frutigen-Niedersimmental et le conseiller national Thomas Knutti) ont également lancé des pétitions. À l'heure actuelle, le nombre de signatures recueillies par les deux pétitions mentionnées des Femmes socialistes et de l'UDC n'est pas disponible. On part toutefois du principe que le nombre total de signatures dépasse les 30 000. L'opposition de la population à la fermeture de la maternité de l'hôpital de Frutigen est donc massive, de même que l'incompréhension, la frustration et la déception face à la décision du conseil d'administration et du Conseil-exécutif.

En définitive, la vie des femmes sur le point d'accoucher et de leurs bébés à naître sera en danger sur le long trajet jusqu'à l'hôpital d'Interlaken, en particulier par beau temps, lorsque les bouchons dans le Kandertal se prolongent jusqu'à Frutigen.

Développement du contenu de la motion :

Les motionnaires sont résolument d'avis que la décision de fermer la maternité de l'hôpital de Frutigen est inadmissible. La procédure de fermeture en seulement dix jours est incompréhensible et inacceptable pour les futures mères, les sages-femmes et l'ensemble de la population de l'Oberland bernois. Il s'agit d'une réduction des prestations qui concerne toutes les personnes domiciliées au sud de Berne et qui succède à la fermeture de la maternité de Zweisimmen et de Riggisberg ainsi qu'à la fermeture de l'hôpital de Münsingen.

Cette décision a affecté directement toutes les femmes sur le point d'accoucher qui avaient planifié de se rendre à la maternité de Frutigen. Elle a également touché les sages-femmes et les

femmes en couche qu'elles accompagnent, puisqu'elles ont été contraintes de se réorganiser complètement en à peine plus qu'une semaine.

La société Spitäler fmi AG, de son côté, a pointé du doigt en particulier la pénurie de main d'œuvre spécialisée pour expliquer sa décision. Selon les motionnaires, ces circonstances ne justifient aucunement la mise en œuvre d'une fermeture à si court terme. Par ailleurs, il y a lieu de s'interroger pourquoi la fondation créée spécialement pour préserver la maternité de Frutigen n'a pas été associée à l'élaboration des mesures concrètes.

Le docteur Marco Negri, médecin-chef de 2002 à 2022 du service de médecine de l'hôpital de Frutigen, qui avait créé la fondation Geburtshilfe Frutigland avec d'autres personnalités engagées, a lui aussi critiqué la mise à l'écart de la fondation. Pour lui, la fermeture est clairement liée à des considérations financières. Il déclare dans un article du « Berner Oberländer » du 24 mars 2025 : « Le conseil d'administration de fmi a vendu une décision stratégique décidée depuis longtemps comme un geste d'urgence motivé par la sécurité afin d'éviter une levée de boucliers. [traduction] » La problématique aujourd'hui mise en avant liée à l'engagement de médecins à la retraite a même perdu de son actualité par rapport à l'année dernière, explique Marco Negri. « Le problème aigu de personnel en 2024 est survenu après le départ du médecin-chef Ulrich Steinhart, un spécialiste très apprécié du personnel et des patientes et des patients. » Selon Marco Negri et conformément aux déclarations de l'ancien médecin-chef de médecine dans le journal, celui-ci a donné sa démission « parce qu'il ne percevait plus aucun engagement en faveur de la maternité de la part de la direction de l'hôpital ». Dès sa création, la fondation Geburtshilfe Frutigland a cherché une solution avec la direction de l'hôpital dans l'intérêt de tout l'hôpital. Cependant, la fondation a « toujours été menée en bateau par des phrases creuses », selon lesquelles « le processus stratégique était encore en cours » et que l'on reviendrait vers la fondation « si nécessaire ». C'est la raison pour laquelle le 10 mars 2025, la fondation a soumis une offre concrète à la société Spitäler fmi AG et garanti le montant de 250 000 francs à condition que l'obstétrique de Frutigen puisse être maintenue au moins jusqu'à la fin de l'année 2025. Selon la fondation, cette stratégie aurait permis de recruter également des professionnelles et des professionnels plus jeunes d'ici la fin de l'année puis éventuellement de les garder à plus long terme à l'hôpital. Le conseil d'administration de la société Spitäler fmi AG a toutefois refusé d'entendre et d'examiner la proposition. Ceci est confirmé par Ruedi Egli, membre fondateur de la société Spitäler fmi AG et vice-président de longue date du conseil d'administration dans une lettre ouverte du 30 mars 2025. Il y souligne qu'une telle attitude « met un hôpital à terre ».

En résumé, on peut dire, également en ce qui concerne les soins d'urgence dans la région, que l'obstétrique à Frutigen – associée à une permanence chirurgicale 24 heures sur 24 à l'hôpital de Frutigen – a revêtu une très grande importance. Sans ce bloc opératoire ouvert 24 h / 24, qui sera très probablement remis en question avec la fermeture de la maternité, et la baisse de popularité de la société Spitäler fmi AG qui s'ensuivra, le service d'urgence se dégradera tout comme la qualité de l'hôpital de Frutigen. Ainsi – en combinaison avec d'autres évolutions probables et possibles –, il est également clair que la pérennité du site hospitalier de Frutigen est menacée.

Depuis l'annonce de la décision, l'insécurité et la déception règnent au sein de la population. La doctoresse Karin Ritschard Ugi, présidente du conseil d'administration de la société Spitäler fmi AG, déclare dans le « Frutigländer » du 21 mars 2025 : « Notre stratégie vise également à proposer des prestations conformes aux besoins. » Pour les motionnaires, il est clair que les dizaines de milliers de signatures de la pétition demandant le maintien de la maternité sont les meilleurs indicateurs des prestations qui répondent réellement aux besoins. La volonté de la population régionale, qui s'est exprimée de manière écrasante en faveur de la maternité – au moyen d'instruments démocratiques tels que le droit de pétition et même une manifestation

d'environ 500 personnes devant l'hôpital de Frutigen – ne doit pas être bafouée. Il s'agit en fin de compte d'une décision politique du canton : celle de renforcer – ou non – ses hôpitaux dans les régions rurales et d'être prêt à soutenir de manière ciblée les soins de base non axés sur le profit. Les motionnaires demandent au Grand Conseil de corriger l'arrêté du Conseil-exécutif par une décision politique.

Les motionnaires demandent que le Conseil-exécutif revienne sur sa décision, autrement dit qu'il élabore un concept en vue de la réouverture la plus rapide possible de la maternité de l'hôpital de Frutigen (chiffre 1) et charge le conseil d'administration de la société Spitäler fmi AG de rouvrir la maternité au plus vite (chiffre 2). De plus, le canton est chargé d'élaborer un modèle de financement qui prévoit la participation financière proportionnelle de divers partenaires (chiffre 3). Enfin, les motionnaires demandent un engagement clair du Conseil-exécutif pour le maintien et le renforcement de l'hôpital de Frutigen. Il en va en fin de compte de sa préservation à long terme.

Motivation de l'urgence : la maternité de l'hôpital de Frutigen a été fermée le 31 mars 2025. Depuis, la déception, la colère et l'insécurité face à l'avenir règnent au sein de la population du Kandertal, du Niedersimmental et de la région élargie de l'ensemble de l'Oberland bernois. Il s'agit de trouver au plus vite une solution acceptable pour la population régionale.

Destinataire

– Grand Conseil